



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 108862

## Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la participation au dépistage du cancer du sein organisé en 2010. L'Institut de veille sanitaire (InVS) a révélé en avril dernier que le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein a affiché un léger recul en 2010, passant de 52,3 % en 2009 à 52 % de la population cible. Les chiffres communiqués par l'InVS révèlent des disparités entre les régions. Pour la période 2009-2010, certaines régions ont enregistré des taux de participation supérieurs à 60 %, à savoir le Limousin, la Bretagne et les Pays-de-la-Loire. *A contrario*, la Corse, la Guyane, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Île-de-France ont présenté des taux inférieurs à 45 %. Paris est le département dans lequel le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein a été le plus faible (27,1 %) sur la période étudiée, sans doute en raison du taux élevé de dépistages individuels. En Gironde, le taux de participation a diminué, passant de 57,4 % en 2009 à 55,8 % en 2011, malgré l'action des professionnels et des bénévoles et les efforts du conseil général qui soutient notamment les actions de l'Association girondine pour le dépistage des cancers (Agideca). Ce recul global, le premier depuis 2004, est inquiétant et contredit l'objectif de 70 % de participation au dépistage organisé établi par l'Union européenne, ainsi que l'objectif de 65 % de couverture en 2013 fixé par le second plan cancer. Cette inquiétude est d'autant plus importante que l'on sait que, hors dépistage individuel, ce sont très majoritairement des femmes socialement et culturellement défavorisées qui ne répondent pas à la proposition de dépistage. Nous avons à l'égard de ces femmes une obligation particulière de résultat pour ne pas aggraver les inégalités sociales de santé dans notre pays. Elle lui demande donc quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour remédier à la baisse constatée pour 2010, aux inégalités régionales de participation, mais aussi pour se rapprocher dans le futur des objectifs fixés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Delaunay](#)

**Circonscription :** Gironde (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108862

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 5002

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)